

REUNION du CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 15 DECEMBRE 2011

20 H 30

Président : M. Jean THERY, Maire

Présents : Mme Françoise ARNOULD, Mme Jeanne MIDOL - Messieurs Marc BARBAUD, Michel PIERRE, Alain CABUT, Serge BRETEGNIER, Anicet HUMBERT et Christian DE CONTENCIN

Absent : Jim STRITTMATTER

Excusé : Pierre FAIVRE

Procuration de M. Pierre FAIVRE à Mme Françoise ARNOULD

Secrétaire de séance : M. Christian De Contencin

Date de la convocation : 08 décembre 2011

Le Conseil accepte de rajouter à l'ordre du jour, une délibération concernant le devis de travaux ONF 2012.

1°) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 24 novembre 2011

Lecture et approbation du compte-rendu de la réunion du 24 novembre 2011.

2°) ORDURES MENAGERES : Tarifs 2012

M. THERY informe le Conseil de la hausse votée par les délégués (Abstention 8 ; Contre 10 ; Pour 90) lors de l'assemblée générale du SICTOM de Dole qui s'est déroulée le 7 décembre dernier, avec une augmentation de **1.5 %** par rapport à 2011.

Le Conseil décide de répercuter ce même taux d'augmentation pour les administrés, à compter du **1^{er} janvier 2012**, comme suit :

❖ Résidence Principale	:	57.55 euros
❖ Adultes et Enfants	:	31.20 euros
❖ Résidence secondaire	:	124.85 euros
❖ Commerce	:	222.65 euros
❖ Elèves du lycée du bois	:	75.95 euros

8 POUR – 2 ABSTENTION – 0 CONTRE

Jeanne Midol et Anicet Humbert s'abstiennent pour la hausse des tarifs.

3°) Création d'un poste : Adjoint Technique de Première Classe

Dans le cadre de l'organisation des services municipaux et suite à la réussite à l'examen professionnel de Mme JEANDENANS Maryse, session 2011, d'accès au grade supérieur, l'Assemblée Délibérante est invitée à créer un poste d'Adjoint Technique de première classe, 25 heures/semaine, à compter du 1^{er} janvier 2012.

Les crédits afférents à la création de ce poste seront inscrits au BP 2012 de la commune.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette création de poste au 1^{er} janvier 2012.

10 POUR – 0 ABSTENTION – 0 CONTRE

4°) Achat d'une cuve pour le carburant du tracteur communal

Le législateur impose désormais de faire circuler les tracteurs agricoles avec le nouveau carburant (Gazole Non Routier) à partir du 1^{ER} janvier 2012.
Considérant qu'il est obligatoire d'équiper la commune d'une nouvelle cuve pour le stockage du carburant, le Conseil Municipal décide de valider le devis de l'entreprise BEISER, pour un montant de 1 649.88 € TTC. Cette dépense sera inscrite au budget primitif 2012.

10 POUR – 0 ABSTENTION – 0 CONTRE

5°) Cimetière :

- Reprise des concessions non renouvelées
- Rétrocession de concessions
- Mise en état d'abandon de concession

◆ Reprise des concessions non renouvelées :

M. BARBAUD, Adjoint, responsable du Cimetière, informe le conseil que plusieurs concessions sont expirées et non renouvelées par les familles titulaires depuis plusieurs années.

Sur proposition de la commission « Cimetière » réunie le 08 novembre dernier, il propose au conseil la reprise des terrains concédés dans le cimetière commune.

(Article L. 2223-15 du CGCT : la commune ne peut reprendre la concession que deux ans après l'expiration de la période pour laquelle le terrain a été concédé)

Liste des concessions concernées :

N° du Plan	Titulaires	Date d'expiration
59	Mme Veuve Constant Maire	31 janvier 1995
190	Jean COUTIN	29 mars 2003
223	Herminie MOUREAUX	30 novembre 1991
228	ALLARD Hortense	28 mars 2003
243	ALLARD née JOBEY Marie	14 avril 1968
308	Veuve SCOLAN	31 décembre 2000
343	DEPRAS / GAVAT	27 septembre 2009

Le Conseil Municipal valide la reprise de ces sept concessions.

La commune fera retirer les objets funéraires et exhumer les défunts qui seront déposés dans l'ossuaire communal.

10 POUR – 0 ABSTENTION – 0 CONTRE

◆ Rétrocession de concessions : Lors de la dernière séance du Conseil, il avait été décidé de proposer la somme de 200 €, à deux personnes qui souhaitaient rétrocéder leur concession pour convenances personnelles. Celles-ci ayant répondu favorablement à cette proposition, le conseil valide cette décision. Les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2012.

10 POUR – 0 ABSTENTION – 0 CONTRE

◆ **Mise en état d'abandon de concession** : Quinze concessions « perpétuelles » ont été déclarées par la commission « cimetière » en état d'abandon.

Après un échange de vue et avoir visualisé les photos des concessions concernées, et compte-tenu de la durée de la procédure (3 ans), le Conseil Municipal décide de lancer les démarches pour mise en état d'abandon des concessions ci-dessous :

6	Veuve DURIEUX née PONTARLIER Ernestine
12	DUBOIS Pierre
15	THOUVEREY Félicie
18	PINAUD Elisée
41	Famille BAUD – JEANROCH
56	LONCHAMP François
60	Veuve TOURQUET Aimée
62	MOREAU Etienne
97	Colonel DAY
98	JEANROCH Léon
109	Docteur BOURGEOIS
150	Veuve JOBIN Suzanne
166	Ramon ESCRIBANO
206	FAUQUE / KULAS
246	DUBOIS Paul

M. BARBAUD Marc est chargé d'apposer sur les tombes des écriteaux, de dresser un procès-verbal des concessions qui ne sont plus entretenues. Ce procès-verbal sera alors affiché à la connaissance du public et des familles (en mairie et sur la porte du cimetière).

10 POUR – 0 ABSTENTION – 0 CONTRE

6°) Plan Local d'Urbanisme : Projet d'aménagement et de Développement Durable

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune et conformément à la loi Solidarité et Renouveau urbain, un débat est organisé au sein du Conseil Municipal sur les orientations générales du Projet d'aménagement et de Développement Durable (PADD). Celui-ci doit définir les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme qui concernent l'organisation générale du territoire communal, et préciser les actions générales de la commune à l'échelle de son territoire.

La réflexion d'aménagement de la municipalité a donc pris en compte trois préoccupations majeures pour assurer le développement durable du territoire :

- les enjeux économiques
- les enjeux sociaux
- les enjeux environnementaux

Au regard de ces différents échanges, le Conseil Municipal valide les grandes orientations du P.A.D.D.

10 POUR – 0 ABSTENTION – 0 CONTRE

7°) Devis-Programme ONF 2012

Le Conseil approuve à l'unanimité le devis de travaux 2012 établi par l'O.N.F, d'un montant de **2 550.00 HT (soit 2690.25 €),**

- Investissement :

o Travaux sylvicoles parcelles n° 33 r et n° 37 r : 2 690.25 € TTC

Cette dépense est inscrite au budget primitif 2012.

10 POUR – 0 ABSTENTION – 0 CONTRE

8°) QUESTIONS DIVERSES

◆ Motion SNCF : L'ensemble du Conseil Municipal demande à M. le Directeur de la SNCF et à Mme la Présidente du Conseil Régional de Franche-Comté de revoir et améliorer l'offre ferroviaire jurassienne afin qu'elle corresponde aux besoins des usagers et que la mise en service de la branche Est de la LGV ne pénalise pas le Jura.

◆ Tableau numérique pour l'école primaire : M. HUMBERT rend compte des différents échanges qu'il a eu avec deux fournisseurs. Quelques interrogations restent à clarifier avant de passer commande du matériel. Cet achat prévu au budget de la commune, sera concrétisé dans les prochains jours.

Fin de la séance : 22 H 37

Le Secrétaire de Séance,
M. Christian De CONTENCIN

Le Maire
M. Jean THERY

signé

signé